

Résidence Croix du Sud – Rapport du bilan 24h – année 2019

Document de référence

- Délibération n° 10277/DENV/SE du 30 avril 2009 fixant les règles générales et les prescriptions techniques applicables aux installations soumises à la déclaration dans la rubrique 2753 :

<< Ouvrages de traitement et d'épuration des eaux résiduaires domestiques ou assimilées >>.

1-données de la station

Exploitant de l'installation : SIC, 15 rue Guynemer

Prestataire pour l'entretien : CALEDONIENNE DES EAUX.

Contact : Mathieu MARDELAINÉ Tel : 437873

- Station d'épuration de type biodisque avec son poste de relèvement

Constructeur : Klargester 1800

Capacité nominale : 300 EH (équivalent habitants)

Charge hydraulique maximum : 35m³/jour (sans apport d'eau pluviale)

Année de mise en service : 2012

2-mesures physico-chimiques

Les prélèvements entrée et sortie STEP ont été effectués à l'aide de deux préleveurs d'échantillon réfrigérés 24 flacons.

Bilan 24 h effectué le 31/10/2019 par Mr Kevin Kaidine : formule de calcul DCO/DBO > à 3 sur un échantillon décanté de deux heures (effluent pas ou peu biodégradable)

Calcul analyses eau traité : $140/50=2.8$ (en temps de pluie il y a de l'eau parasite : des devis sont en cours).

Calcul analyses eau brute : $1530/380=4.0$

Tableau de calcul eau traitée step.

PARAMETRES ANALYSES	Valeurs
Ph	7,5
Demande Biochimique en O2	50
Matières en suspension	75,45
Demande Chimique en O2	140

3-Conclusion

Les résultats sont assez bon sachant que des devis sont en cours pour la mise aux normes de cette installation.

Sachant qu'un contrôle mensuel de l'eau traité est réalisé : le seul résultat non conforme est de septembre 2019 (la STEP était pleine donc un curage a été réalisée dans la foulée) les autres sont correct.

LABORATOIRE D'ANALYSES DES EAUX ET D'ENVIRONNEMENT

Agréé par la Province Nord : Arrêté 64/96 du 20 août 1996.
Agréé par la Province des Iles : Arrêté n° 2002-479/PR du 12 septembre 2002.

RAPPORT D'ANALYSES

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-dessous les résultats des analyses demandées.

Demandeur	: PS STEP CROIX DU SUD	Echantillon prélevé par	: KAIDINE.K
N° d'enregistrement	: 1904243	Date de prélèvement	: 31/10/19 à 8:40
Nature du prélèvement	: EAU USEE	Date d'arrivée au laboratoire	: 31/10/19 à 8:50
Lieu du prélèvement	: STEP Croix du Sud	Date début d'analyse	: 31/10/19
	ENTREE BILAN 24H	Date de validation	: 14/11/19
Type du prélèvement	: EAU TRAITEE	Température du contenant	: 8,0°C
Niveau du prélèvement	: AUTRE		

	Valeurs mesurées	Unité mesure	Limite de Quantification
PARAMETRES PHYSICO-CHIMIQUES			
pH (2).....	7,3		
(Méthode d'analyse : NF EN ISO 10523)			
Température de mesure du pH.....	20,8	°C	0,1
(Méthode d'analyse : SONDÉ TEMPÉRATURE)			
PARAMETRES CHIMIQUES			
Demande biochimique en oxygène.....	380	mg/l en O ₂	1
(Méthode d'analyse : MES. MANOMETRIQUE OXITOP)			
Matières en suspension (2).....	1384,38	mg/l	2,00
(Méthode d'analyse : NF EN 872)			
ST-DCO (2).....	1530	mg/l en O ₂	3
(Méthode d'analyse : ISO 15705)			

(2) Paramètre couvert par l'accréditation

COMMENTAIRES :

Les résultats ne se rapportent qu'à l'échantillon analysé.

- Le rapport d'analyses ne doit être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire.
- Toutes les informations techniques relatives aux analyses sont disponibles auprès du laboratoire. Nous tenons à vous préciser, que les éventuelles déclarations de conformité aux spécifications réglementaires ou client, ne tiendront pas explicitement compte de l'incertitude associée aux résultats.
- Les limites de quantifications indiquées expriment les capacités optimales de nos procédés et n'ont à ce titre qu'une valeur indicative. Des variations de ces seuils sont susceptibles d'être observées lors de l'analyse d'échantillons de nature particulière.
- Les types de filtres utilisés pour l'analyse des MES sont en microfibre de verre. Leur masse est comprise entre 0,0850g et 0,170g.

LABORATOIRE D'ANALYSES DES EAUX ET D'ENVIRONNEMENT

Agréé par la Province Nord : Arrêté 64/96 du 20 août 1996.
Agréé par la Province des Iles : Arrêté n° 2002-479/PR du 12 septembre 2002.

RAPPORT D'ANALYSES

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-dessous les résultats des analyses demandées.

Demandeur	: PS STEP CROIX DU SUD	Echantillon prélevé par	: KAIDINE.K
N° d'enregistrement	: 1904244	Date de prélèvement	: 31/10/19 à 8:40
Nature du prélèvement	: EAU USEE	Date d'arrivée au laboratoire	: 31/10/19 à 8:50
Lieu du prélèvement	: STEP Croix du Sud SORTIE BILAN 24H	Date début d'analyse	: 31/10/19
Type du prélèvement	: EAU TRAITEE	Date de validation	: 14/11/19
Niveau du prélèvement	: AUTRE	Température du contenant	: 8,0°C

	Valeurs mesurées	Unité mesure	Limite de Quantification
PARAMETRES PHYSICO-CHIMIQUES			
pH (2).....	7,5		
(Méthode d'analyse : NF EN ISO 10523)			
Température de mesure du pH.....	20,6	°C	0,1
(Méthode d'analyse : SONDE TEMPÉRATURE)			
PARAMETRES CHIMIQUES			
Demande biochimique en oxygène.....	50	mg/l en O2	1
(Méthode d'analyse : MES. MANOMETRIQUE OXITOP)			
Matières en suspension (2).....	75,45	mg/l	2,00
(Méthode d'analyse : NF EN 872)			
ST-DCO (2).....	140	mg/l en O2	3
(Méthode d'analyse : ISO 15705)			

(2) Paramètre couvert par l'accréditation

COMMENTAIRES :

Les résultats ne se rapportent qu'à l'échantillon analysé.

- Le rapport d'analyses ne doit être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire.
- Toutes les informations techniques relatives aux analyses sont disponibles auprès du laboratoire. Nous tenons à vous préciser, que les éventuelles déclarations de conformité aux spécifications réglementaires ou client, ne tiendront pas explicitement compte de l'incertitude associée aux résultats.
- Les limites de quantifications indiquées expriment les capacités optimales de nos procédés et n'ont à ce titre qu'une valeur indicative. Des variations de ces seuils sont susceptibles d'être observées lors de l'analyse d'échantillons de nature particulière.
- Les types de filtres utilisés pour l'analyse des MES sont en microfibre de verre. Leur masse est comprise entre 0,0850g et 0,170g.

3-conclusion